



Paris, le 18 mai 2022

MOTION

Le Conseil Fédéral donne mandat au Secrétaire Général de la FNAS de tout faire pour qu'un seul candidat se présente au poste de Secrétaire Général de la Confédération générale du travail Force Ouvrière, afin de garantir son unité.

Cette décision est essentielle au regard de la période qui va s'ouvrir afin de permettre à notre Confédération unie de s'opposer à toute contre-réforme des retraites, à la casse de nos assurances sociales collectives, à la poursuite du blocage de nos salaires et à la fusion administrée des Branches.

Votes : 19 Pour, 0 Contre, 5 Abstention